

Département : ALPES-MARITIMES
N° 99006/02

COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE 1998

Organisme : Syndicat Mixte
« Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes »

DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance du 23 juin 1999

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par **Monsieur Charles GINESY**, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**,

Après s'être fait représenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **1998** et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que **Monsieur Charles GINESY**, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice **1998**, les finances du syndicat mixte Département/Communes E.D.M.A.M. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de **1998**, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

N°	Subdivisions	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Résultats de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
		Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
85	Fonctionnement		201465 65	6619036 47	7006825 94		387789 47
06	Investissements	2749 89		128728 89	111677 01	17051 88	
	TOTAUX	2749 89	201465 65	6789765 36	7118502 95	17051 88	387789 47

T.s.v.p.

DELIBERATION
De la COMMISSION ADMINISTRATIVE
(suite)

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice **1998** définitivement closes, et les crédits annulés.

.....

.....

.....

.....

Fait et délibéré à Nice, le **23 juin 1999**

Ont signé le registre des délibérations MM. :

.THAON, BALDINI, BARBIER, BLANCHI, BONNET, DAVID, FOUQUES, GILLY, LORENZI, MASCARELLI, MORANI, OTTO, PASCAL, REGHEZZA, SENECA
BELLON, COHEN, FORESTIER, GASTALDI, GIUDICELLI, SOMARIA.

Pour expédition conforme.

Le 1er ~~VÉRITÉ~~ Président,

Jean ~~STRAON~~
Conseiller Général